



Doc. 13021
02 octobre 2012

Pour des élections plus démocratiques

Amendement¹ n° 1

Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions politiques et de la démocratie

Dans la proposition d'amendement, remplacer les mots « en accordant aux migrants » par les mots suivants :

« en accordant aux migrants en situation régulière ».

1. 2012 - Quatrième partie de session

